



Pour publication immédiate : 22/01/2018

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE DES RÉFORMES DU PROGRAMME DE LA ZONE DE REQUALIFICATION DES FRICHES INDUSTRIELLES DANS LE BUDGET EXÉCUTIF DE L'ANNÉE FISCALE 2019

Les mesures législatives incluses dans le budget exécutif stimuleraient l'efficacité du programme de la zone de requalification des friches industrielles et maintiendraient le financement à 2 millions de dollars

Le programme d'assainissement des friches industrielles de l'État a émis 62 certificats d'achèvement en 2017 ; le total annuel le plus élevé jamais délivré par le DEC

En ce jour, le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé des mesures législatives qui simplifieraient le processus de demande et maintiendraient le financement de l'État à 2 millions de dollars pour le programme de la zone de requalification des friches industrielles (Brownfield Opportunity Area, BOA) dans l'État de New York. Le programme de la zone de requalification des friches industrielles accorde des subventions aux gouvernements locaux et aux organisations communautaires pour résoudre les changements complexes liés aux concentrations de friches industrielles et aux propriétés vacantes et sous-utilisées dans les centres-villes et les quartiers. Ces subventions soutiennent des projets communautaires réalistes de réaménagement, en dressant une feuille de route pour transformer des propriétés délabrées en atouts communautaires essentiels. Dans le budget exécutif de l'année fiscale 2019, le Gouverneur a souligné des changements proposés visant à simplifier le processus et poursuivre le financement du programme.

« Ce programme a aidé les communautés à chaque coin de New York à transformer des propriétés délabrées et négligées en moteurs économiques », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « En réformant et simplifiant ce processus, nous aiderons à assurer que plus de gouvernements locaux ont accès aux outils et ressources dont ils ont besoin pour aider New York à continuer à prospérer. »

Le budget exécutif de l'année fiscale 2019 du Gouverneur inclut des réformes du programme de la zone de requalification des friches industrielles qui :

- simplifieraient la planification en éliminant l'étape actuelle d'avant proposition et créant un processus communautaire à une seule étape pour obtenir la désignation de zone de requalification des friches industrielles ;
- permettraient aux projets actuels ou aux projets développés indépendamment du processus de la zone de requalification des friches industrielles qui répondent aux critères généraux d'être admissibles au programme ; et
- permettraient aux zones de requalification des friches industrielles s actuelles de demander une aide financière pour des subventions de pré-aménagement.

Les changements proposés simplifieront le processus de planification et les échéanciers pour les communautés participant au programme de la zone de requalification des friches industrielles, en améliorant et capitalisant les crédits d'impôt du programme d'assainissement des friches industrielles, les obligations et les autres prestations attribués par ce programme à d'autres projets financés par l'État. Les promoteurs, propriétaires fonciers et autres entités avec des projets et propriétés situées dans les zones de requalification des friches industrielles désignées pourront avoir accès à d'autres crédits d'impôt liés aux friches industrielles pour développer des projets visant à transformer les quartiers délabrés et inexploités de leurs communautés et leur permettre de retrouver un usage productif. De plus, certaines subventions de l'État seront accordées en priorité et de préférence aux projets situés au sein de chaque zone de requalification de friches industrielles désignée. À l'heure actuelle, 44 zones de requalification des friches industrielles ont été désignées dans l'ensemble de l'État. En transformant des propriétés négligées de New York, le programme capitalise sur le potentiel économique et communautaire dans les centres-villes de l'État, en servant de catalyseurs pour la revitalisation de tout le quartier.

Le programme de zone de requalification des friches industrielles est un moteur clé de la revitalisation communautaire dans tout l'État car des sites stratégiques sont nettoyés et réaménagés. La participation au programme a mieux préparé les communautés à la concurrence pour les opportunités de développement économique fédéral, étatique et local.

Le Département d'État travaille en partenariat avec les communautés et organisations locales en vue de développer et de réaliser une vision communautaire pour le réaménagement et la revitalisation communautaire. Le type de quartiers et de zones où sont appliquées les ressources du programme comprennent le développement industriel/la fabrication, les artères commerciales, le logement, les centres- villes et les rives. Au-travers du programme de la zone de requalification des friches industrielles, les sites et zones sont transformés, passent d'un passif à un actif communautaire générant des entreprises, des emplois et des revenus pour les économies locales et offrent de nouveaux logements et services publics.

La Secrétaire d'État de New York, Rossana Rosado, a déclaré : « Le plan du Gouverneur Cuomo visant à rendre ce programme essentiel encore plus efficient permettra aux gouvernements locaux et aux défenseurs des intérêts d'accéder plus facilement aux ressources nécessaires pour stimuler des améliorations des centres urbains. Le programme BOA représente un catalyseur pour les améliorations si

nécessaires des communautés de tout l'État. Grâce à ces fonds, des localités pourront établir les bases pour assainir les sites contaminés, forger la croissance économique et inculquer un sens de fierté ».

De plus, le Gouverneur a annoncé que le programme d'assainissement des friches industrielles de l'État a émis 62 certificats d'achèvement en 2017, soit le total annuel le plus élevé jamais délivré par le Département de la protection de l'environnement (Department of Environmental Conservation, DEC) de l'État. Jusqu'à présent, le DEC a émis 364 certificats pour les assainissements de friches industrielles depuis la création du programme en 2003. Ce programme encourage l'assainissement volontaire des propriétés contaminées connues comme des friches industrielles afin que ces sites puissent être réutilisés et réaménagés de manière responsable. Le DEC n'émet un certificat d'achèvement à la fin d'un projet de requalification de friches industrielles qu'après avoir déterminé que les objectifs d'assainissement du site ont été atteints et que le nettoyage protège la santé du public et l'environnement. Après avoir reçu le certificat, le demandeur a le droit de réaménager le site en vertu de certaines restrictions, le cas échéant, selon son utilisation future prévue.

Le Commissaire du DEC, Basil Seggos, a déclaré : « Les programmes de zones de requalification et d'assainissement des friches industrielles de New York font avancer la restauration des zones délabrées dans les communautés à travers l'État et remettent des dizaines de propriétés sous-utilisées en état d'utilisation productive. L'assainissement et la restauration des propriétés de friches industrielles sont essentiels à la protection de la santé du public et de l'environnement et à l'aménagement des atouts communautaires qui peuvent dynamiser les économies locales et la qualité de vie ».

Des informations supplémentaires, y compris les détails de la désignation et les documents de planification de la nomination associés au programme de requalification des friches industrielles, sont disponibles sur [ici](#).

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418